



Formulaire de procuration – Assemblée annuelle des actionnaires – Le 6 avril 2017

Notes au formulaire de procuration

1. **En tant qu'actionnaire, vous avez le droit de désigner un fondé de pouvoir autre que les personnes désignées par la direction pour assister à l'assemblée, y exercer vos droits de vote et y agir en votre nom.** Votre fondé de pouvoir ne doit pas obligatoirement être actionnaire. Vous n'avez qu'à inscrire son nom dans l'espace prévu à cette fin. Si vous n'indiquez pas de nom dans cet espace, John P. Manley, président du conseil, et Victor G. Dodig, président et chef de la direction, seront nommés pour agir à titre de fondés de pouvoir.
2. Si l'actionnaire est une personne physique, la présente procuration doit être signée par celui-ci ou par son mandataire dûment autorisé par écrit. Si l'actionnaire est une personne morale, la procuration doit être signée par ses dirigeants dûment autorisés. Les signataires dûment autorisés pour le compte d'une personne morale, d'une fiducie, d'une succession ou aux termes d'une procuration ou d'un pouvoir semblable doivent indiquer en quelle qualité ils signent. Une preuve du pouvoir de signature peut être exigée.
3. Le présent formulaire de procuration révoque toute procuration antérieure donnée pour l'assemblée.
4. Si la date n'est pas indiquée, la présente procuration sera réputée porter la date à laquelle elle a été mise à la poste à l'intention de l'actionnaire.
5. Les droits de vote connexes à un formulaire de procuration dûment signé seront exercés en faveur d'un point ou contre un point ou feront l'objet d'une abstention, ou le fondé de pouvoir pourra voter ou s'abstenir de voter, dans chaque cas selon les instructions de l'actionnaire. Le présent formulaire de procuration confère au fondé de pouvoir le pouvoir discrétionnaire de voter selon son jugement sur les questions énoncées sur le présent formulaire de procuration, si aucun choix n'est indiqué, et sur toute modification ou autre question dont l'assemblée pourrait être dûment saisie. **Si vous ou votre fondé de pouvoir ne donnez pas d'instructions précises, les droits de vote rattachés à vos actions seront exercés EN FAVEUR des points 1 à 3 et CONTRE le point 4.**
6. Si vous cochez la case ABSTENTION, vous indiquez à votre fondé de pouvoir de S'ABSTENIR de voter EN FAVEUR de cette question ou CONTRE celle-ci. Une abstention sera comptabilisée comme une présence aux fins du quorum mais ne sera pas comptabilisée comme une voix exprimée afin de déterminer si une proposition d'actionnaire a été approuvée à la majorité des voix requise. Les abstentions seront indiquées dans les résultats des votes.
7. Pour que les droits de vote rattachés à vos actions soient exercés (ou fassent l'objet d'une abstention), vous devez signer et retourner le présent formulaire de procuration ou voter de l'une des façons indiquées ci-après.
8. Le présent formulaire de procuration doit être lu à la lumière de l'avis de convocation et de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-joints.

Façons de voter



Pour voter par la poste

- Veuillez remplir le présent formulaire de procuration et y apposer signature et date.
- Veuillez le retourner dans l'enveloppe fournie.



Pour voter par télécopieur

- Veuillez remplir le présent formulaire de procuration et y apposer signature et date.
- Envoyez-le par télécopieur au numéro 1 866 781-3111 pour les appels à partir du Canada et des États-Unis.
- Envoyez-le par télécopieur au numéro 1 416 368-2502 pour les appels à partir de l'extérieur du Canada et des États-Unis.



Pour voter par Internet

- Rendez-vous au www.cstvotemyproxy.com et suivez les instructions. Vous aurez besoin du numéro de contrôle imprimé sur le présent formulaire de procuration.
- Par courriel : veuillez remplir le présent formulaire de procuration et y apposer signature et date. Veuillez numériser les deux côtés et les faire parvenir par courriel au proxy@canstockta.com.

Afin de vous assurer que votre vote soit comptabilisé, veuillez faire parvenir votre procuration à la Société de fiducie CST, notre agent des transferts, pour qu'elle la reçoive au plus tard à 9 h 30 (heure avancée de l'Est) le 5 avril 2017 ou veuillez la remettre à la table d'inscription avant le début de notre assemblée le 6 avril 2017.

La présente procuration est sollicitée par la direction de la CIBC et pour le compte de celle-ci

Nomination du fondé de pouvoir

Le soussigné nomme John P. Manley, président du conseil, ou, à défaut, Victor G. Dodig, président et chef de la direction (personnes désignées par la direction)

OU nomme (inscrire le nom en caractères d'imprimerie dans la case)

à titre de fondé de pouvoir, avec pouvoir de substitution, pour assister à l'assemblée annuelle des actionnaires le 6 avril 2017, ainsi qu'à toute reprise d'assemblée en cas d'ajournement, pour y exercer ses droits de vote ou s'abstenir de voter ou pour y agir par ailleurs en son nom sur toutes les questions dont l'assemblée peut être dûment saisie, selon les instructions données aux présentes par le soussigné ou, si aucune instruction n'est donnée, selon le jugement du fondé de pouvoir, avec le pouvoir d'exercer son pouvoir discrétionnaire relativement à toutes les modifications et à toutes les autres questions dont l'assemblée peut être dûment saisie.

Les administrateurs et la direction recommandent aux actionnaires de voter **EN FAVEUR** des points 1, 2 et 3 ci-dessous :

1. Élection des administrateurs

	En faveur	Abstention		En faveur	Abstention		En faveur	Abstention
Brent S. Belzberg	☐	☐	Linda S. Hasenfratz	☐	☐	Katharine B. Stevenson	☐	☐
Nanci E. Caldwell	☐	☐	Kevin J. Kelly	☐	☐	Martine Turcotte	☐	☐
Gary F. Colter	☐	☐	Christine E. Larsen	☐	☐	Ronald W. Tysoe	☐	☐
Patrick D. Daniel	☐	☐	Nicholas D. Le Pan	☐	☐	Barry L. Zubrow	☐	☐
Luc Desjardins	☐	☐	John P. Manley	☐	☐			
Victor G. Dodig	☐	☐	Jane L. Peverett	☐	☐			

2. Nomination d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs

En faveur Abstention
☐ ☐

3. Vote consultatif sur la résolution sur la philosophie de rémunération des cadres supérieurs

En faveur Contre
☐ ☐

Les administrateurs et la direction recommandent aux actionnaires de voter **CONTRE** le point 4 ci-dessous :

Proposition d'actionnaire (énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe)

4. Proposition d'actionnaire

En faveur	Contre	Abstention
☐	☐	☐

Signature(s) autorisée(s) – Signez ici – Cette section doit être remplie pour que votre vote soit pris en compte.

Jour / mois / année

Demande de rapports trimestriels

☐ Veuillez cocher cette case si vous **SOUHAITEZ** recevoir (ou continuer de recevoir) les états financiers et rapports de gestion trimestriels. Si vous ne cochez pas cette case, les rapports trimestriels ne vous seront pas envoyés en 2017.

Renonciation au rapport annuel

☐ Veuillez cocher cette case si vous **NE SOUHAITEZ PAS** recevoir les états financiers et rapport de gestion annuels. Si vous ne cochez pas cette case, vous continuerez de recevoir le rapport annuel.

Pour consentir à la livraison électronique

Allez au www.canstockta.com/electronicdelivery, cliquez sur « Français », choisissez Banque Canadienne Impériale de Commerce, remplissez le formulaire et cliquez sur « Soumettre ».

Les états financiers et rapports de gestion trimestriels et annuels de la CIBC peuvent être consultés au www.cibc.com/francais le jour de leur publication.

Veuillez consulter les notes figurant au verso du présent formulaire de procuration.

Si vous recevez plus d'une procuration, veuillez suivre les étapes figurant au verso du présent formulaire de procuration pour chacune d'elles.